

Ce communiqué de presse n'est pas destiné à la diffusion, publication ou distribution en dehors de la Belgique ou dans toute autre juridiction où la publication est interdite sans enregistrement ou qualification en vertu des lois de la juridiction concernée.

BARCO – MODALITÉS DU DIVIDENDE OPTIONNEL

Apport du droit au dividende net contre rapport de la souscription d'une nouvelle action à 18,79 EUR ou 71 droits au dividende relatifs à l'exercice 2020

Période de choix comprise entre le 12 mai et le 4 juin 2021

Courtrai, Belgique, le 29 avril 2021, 07h30 – Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires de Barco SA du dividende brut pour l'exercice 2020 fixé à 0,378 EUR par action, le Conseil d'administration a décidé de le proposer sous la forme d'un dividende optionnel. Par de 71 droits au dividende relatifs à l'exercice 2020 (les « Droits au dividende »), Il sera possible de souscrire une nouvelle action portant le prix d'émission à 18,79 euros.

Les actionnaires qui disposeront de 71 droits au dividende ou d'un multiple de ce nombre au 11 mai 2021 pourront apporter ceux-ci au capital de Barco SA contre rapport d'une ou plusieurs nouvelles actions de Barco SA. Le droit au dividende (ISIN BE6326982608) ne sera pas négocié séparément sur Euronext Bruxelles. Il n'est pas possible de procéder à un apport en espèces pour le nombre de droits au dividende manquants.

Les actionnaires de référence de Barco SA, Titan Baratto SA et 3D SA, ont annoncé leur intention d'apporter 100 % des droits au dividende en leur possession au capital de Barco SA. Par conséquent, 23,65 % des actions disponibles dans le cadre du dividende optionnel seront déjà souscrites.

CONDITIONS

À partir du 12 mai 2021, les actionnaires auront la possibilité d'apporter leurs dividendes net au capital de Barco SA aux conditions suivantes :

- Apport à concurrence du dividende net : 0,2646 EUR par droit au dividende.
- Ratio de l'apport : 71 droits au dividende par nouvelle action.
- Le prix de souscription : 18,79 EUR, correspondant à une décote de 5,70% par rapport à la moyenne pondérée des cours de clôture d'Euronext Bruxelles dans la période du 23 avril au 28 avril 2021 et 6,82% par rapport au cours de clôture du 28 avril 2021 (à chaque reprise corrigée pour le dividende brut de € 0,378).

- Période de choix : du 12 mai au 4 juin 2021 inclus, à 15 heures.
- Livraison des nouvelles actions : 9 juin 2021.
- Participation aux résultats : pour l'exercice fiscal 2021 ayant commencé le 1^{er} janvier 2021.

Les actionnaires possédant des actions sous forme dématérialisée (sur compte-titres) sont invités à contacter leur institution financière pour communiquer leur choix et à suivre les instructions de celle-ci afin de procéder à l'enregistrement de leur choix.

Les titulaires d'actions nominatives sont invités à suivre les instructions reçues par courrier de la part de Barco SA.

Les actionnaires qui n'auront pas communiqué leur choix ou qui ne le font pas à temps recevront automatiquement leur dividende net en espèces à partir du 9 juin 2021.

Les actionnaires qui souhaitent demander l'exemption de précompte mobilier sont priés de communiquer leur demande à leur institution financière. Celle-ci devra être communiquée à KBC Banque pour le 18 juin 2021 au plus tard.

Le mémorandum d'information est disponible sur le site www.barco.com sous la rubrique « <https://www.barco.com/fr/about-barco/corporate-governance/shareholders-meetings> ».

Le mémorandum d'information est également disponible sur les sites web de KBC Securities (www.kbcsecurities.com/prospectus-documents-overviews/prospectus-overview), KBC Banque (www.kbc.be/barco) et Bolero (www.bolero.be/fr/barco).

Centralisateur pour le dividende optionnel : KBC Securities, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

Pour obtenir de plus amples informations

Carl Vanden Bussche, VP Investor Relations
+32 56 26 23 22 ou carl.vandenbussche@barco.com

Agenda financier 2021

Lundi 19 juillet

Annonce des résultats du premier semestre 2021

Mercredi 20 octobre

Trading update 3Q21

Vous souhaitez de plus amples informations ? Rendez-vous sur notre page web

<https://www.barco.com/investors>

À propos de Barco

Communiqué de presse – Informations réglementées

Barco conçoit des technologies qui rayonnent dans le monde entier. Nous créons des solutions d'imagerie et de partage, dépassant l'image, pour faciliter la collaboration, échanger des idées et éblouir les spectateurs. Nous visons trois grands marchés : Entreprise (salles de réunion, salles de formation, salles de contrôle, espaces professionnels), Healthcare (radiologie, salles d'opération) et Entertainment (salles de cinéma, spectacles et événements en direct). En 2020, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 770 millions d'euros. Nous pouvons compter sur une équipe de 3 300 collaborateurs, dont la passion pour la technologie nous vaut à ce jour 430 brevets.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter notre site www.barco.com, nous suivre sur [Twitter](#) (@Barco), [LinkedIn](#) (Barco), [YouTube](#) (BarcoTV) ou vous abonner à notre page [Facebook](#) (Barco).

© Copyright 2021 by Barco